



République du SENEGAL

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU



Office des Lacs et Cours d'Eau (OLAC)

Avis d'Appel d'offres National

N° 33/2023/MEA/OLAC

« ACQUISITION D'ALIMENTS INDUSTRIELS POUR LA FERME PISCICOLE »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien Le Soleil du 29 novembre 2023.
2. L'Etat du Sénégal L'OLAC a obtenu de l'Etat du Sénégal des crédits du BCI (Titre 5) et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché résultant de l'Appel d'Offres n° 033/2023/MEA/OLAC, portant sur : « **Acquisition d'aliments industriels pour la ferme piscicole** ».
3. L'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture desdits aliments.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations sur le Dossier d'Appel d'Offres, à l'adresse mentionnée ci-après : de **Monsieur Abdoulaye NIANG, Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés de l'Office des Lacs et Cours d'Eau, sis au quartier Boudiouck, Km 9 Route de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Téléphone : 33 938 20 11, E-mail : [olac@olac.sn](mailto:olac@olac.sn), de 08 h 00 à 17 heures du Lundi au Vendredi.**
6. Les exigences en matière de qualification :  
Le candidat doit joindre dans son offre les documents ci-après :  
**Capacité financière :**
  - les Etats financiers certifiés des trois (03) exercices (2019, 2020 et 2021) certifiés par un expert-comptable ou un comptable agréés par l'ONECCA ;**Capacité technique et expérience :**
  - la preuve qu'il a réalisé au moins (01) marché de nature et complexité similaire durant les cinq (05) dernières années (2018,2019, 2020, 2021 et 2022) ;
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : OLAC, Quartier Boudiouck, Km 9, route de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, Téléphone : 33 938 20 11, Fax : 33 961 77 95, E-mail : [olac@olac.sn](mailto:olac@olac.sn), contre un paiement<sup>7</sup> non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera par chèque de caisse au nom de l'OLAC, par virement sur le compte de l'OLAC (à demander au moment de l'achat du dossier), ou en numéraires contre reçu de paiement au niveau de l'agence comptable. Tout soumissionnaire intéressé ayant fait une demande écrite et versé les frais

« **Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires** »

Km 9, route de l'Université Gaston Berger - Saint Louis BP 490 Saint Louis - Tél. : (221) 33 938 20 11 / 33 938 20 14 - Email : [olac@olac.sn](mailto:olac@olac.sn) - [www.olac.sn](http://www.olac.sn) - NINEA : 04 351 805/OKO

d'acquisition du dossier, peut le recevoir par voie électronique s'il le désire. En cas d'acheminement de l'offre par la poste, les frais seront acquittés au préalable par le soumissionnaire. Un exemplaire du dossier est disponible auprès du Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés, à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au jeudi : de 7h 30 mn à 17h et les vendredis de 07h 30mn à 13h 30mn, pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : à la Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck, Km 9, route de l'Université Gaston Berger-Saint-Louis, au plus tard **le jeudi 30 mars 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **jeudi 30 mars 2023 à 10 heures précises**, à la salle de conférence de l'OLAC, quartier Boudiouck, Km 9, route de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Les offres demeurent valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix 90 jours** à compter de la date limite de soumission. La durée de validité de la garantie de soumission est de **vingt-huit 28 jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Monsieur le Directeur Général

Alioune Badara DIOP

06 MARS 2023



Alioune Badara DIOP